

*InterLoire, communiqué filière
mai 2022*

InterLoire remercie Bernard Jacob pour son engagement au sein du collectif

Après l'annonce du départ de Bernard Jacob de la Direction Générale d'Orchidées, InterLoire salue son engagement sans faille au sein du collectif des vins de Val de Loire.

Depuis son arrivée dans la filière viticole du Val de Loire, d'abord à la Cave des vigneronns de Saumur puis à la tête de la maison Ackerman, devenue « Orchidées – Maisons de vins », Bernard Jacob n'a eu de cesse de participer à la construction collective du vignoble ligérien.

Au sein de l'interprofession, il a été membre du Conseil Exécutif puis du Conseil d'Orientation Stratégique sans discontinuer depuis 2004 et a exercé la fonction de Premier Vice-Président de 2013 à 2017 puis de membre de Bureau Exécutif et enfin Président de la Commission Marché, Economie et Prospective (MEP) depuis 2020. Sans parler de ses autres mandats régionaux (Comité Régional de l'INAO) et nationaux (UMVIN, INAO, FranceArgiMer) pour porter les couleurs du Val de Loire.

Il a contribué activement en 2015 à la réforme de l'organisation de la filière ligérienne, qui a débouché sur celle d'InterLoire, en tant que Président (de 2015 à 2022) de l'Union des Maisons et Marques de vins du Val de Loire (UMVL).

« J'ai toujours travaillé avec Bernard Jacob au sein de nos instances professionnelles. » indique Lionel Gosseume, Président d'InterLoire *« Indépendamment des normales différences de vues qui peuvent exister entre les deux familles qui composent l'interprofession, Bernard Jacob a toujours fait preuve d'esprit constructif pour faire avancer la Loire. Avec respect et exigence. Je ne peux que lui adresser tous mes vœux de réussite pour la suite de sa carrière ».*

Contact : Anne-Sophie Lerouge-02.47.60.55.23-as.lerouge@vinsvaldeloire.fr

À PROPOS D'INTERLOIRE : au sein de la troisième région viticole française de vins d'appellation, InterLoire, l'interprofession des vins du Val de Loire, rassemble 3 000 opérateurs (vignerons, maisons de négoce et coopératives) et représente 80 % des volumes du bassin viticole. InterLoire regroupe les appellations et dénominations du Nantais, de l'Anjou-Saumur et de la Touraine, ainsi que l'IGP Val de Loire, réparties sur 42 000 hectares et 15 départements de la Vendée au Puy-de-Dôme. Avec un budget de 6 millions d'euros, ses missions sont le pilotage économique et prospectif de la filière, la recherche et l'expérimentation, la défense et la promotion collective des vins du Val de Loire, l'animation et la coordination des acteurs de la filière ligérienne.